



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

Rome, le 11 mars 2022

- Aux :
- Fédérations Nationales CIPS
 - Organisations nationales CIPS
 - Fédérations Internationales CIPS
 - Messieurs les Membres du *Praesidium*
 - Messieurs les Membres du Collège des Vérificateurs aux comptes CIPS
-

Concerne: 43^{ème} Congrès Extraordinaire, Ordinaire et Electif pour l'élection de 3 membres de la Commission des Athlètes et de 2 membres (1 effectif et 1 suppléant) de la Commission des Vérificateurs aux comptes de la CIPS - Acapulco (Mexique), du 12 au 14 mai 2022

Messieurs,

Je vous ai envoyé, en date du 12 novembre 2021, la convocation au 43^{ème} Congrès de la Confédération Internationale de la Pêche Sportive, qui été en programme à Acapulco (Mexique) du 12 au 14 mai 2022.

L'arrivée et accréditation des délégués au Congrès est prévu le jeudi, 12 mai 2022.

L'ouverture du Congrès aura lieu jeudi à 11h30. Le jeudi et le vendredi les diverses Assemblées des FIPS se dérouleront.

Tous les pays ont le droit de participer au Congrès avec un délégué pour chaque Fédération Internationale à laquelle il est affilié. Nous Vous rappelons que pour exercer le droit de vote, les Fédérations Nationaux devront être à jour de leurs cotisations pour le 2020/2021.

Chaque Fédération devra communiquer les noms des délégués au Secrétariat Général de la CIPS, 30 jours avant le Congrès (14 avril 2022).

Pour avoir le droit de vote, le délégué devra posséder une procuration écrite de sa propre Fédération.

Vous trouverez ci-joint le programme et l'ordre du jour du Congrès de la CIPS, le formulaire pour envoyer le(s) nom(s) du/des Délégué(s) (ANNEXE 1), l'éventuelle procuration pour une autre Fédération (ANNEXE 2), les fiches pour la présentation des candidatures aux poste de membres de la Commission des Athlètes et du Collège des Vérificateurs aux

Compte(ANNEXES 3a et 3b) et la liste des articles (du 7 au 17, 19 et 20) du Règlement Intérieur concernant les procédures de votes (ANNEXE 4).

En pièce jointe vous trouvez le projet des Statuts avec les modifications à approuver lors du 43^{ème} Congrès qui aura lieu le 14 mai 2022 (ANNEXE 5).

Les documentations ci-dessus, ainsi que le programme de l'Assemblée, seront publiées sur le site internet de la CIPS: <https://www.cips-fips.com/cips/congres/congres22/congres2022.html>. Tous documents de travail sont aussi disponibles sur le site internet de la CIPS: <https://www.cips-fips.com/cips/congressacapulco.html>

Sincères salutations.

Prof. Ugo Claudio Matteoli
Président de la CIPS



Siège social - Viale Tiziano, 70 - 00196 Roma - Tel. +39 06 87980514 - +39 06 87980517
segreteriainternazionale@fipsas.it

Membre de l'Association des Fédérations Internationales de Sports (Sport Accord)
Member of the General Association of International Sports federations (Sport Accord)



Confédération Internationale de la Pêche Sportive

C.I.P.S.

fondée en 1952

**43^{ème} CONGRÈS EXTRAORDINAIRE, ORDINAIRE ET ELECTIF
DE LA CIPS - ACAPULCO (Mexique)
Du 12 au 14 mai 2022**

PROGRAMME

Mercredi, 11 mai 2022

Arrivée des membres du *Praesidium* de la CIPS.

16h00 Réunion du *Praesidium* de la CIPS

Accréditation des délégués qui arrivent le mercredi

20h00 dîner à l'hôtel

Jeudi, 12 mai 2022

09h00 – 11h00 Arrivée et accréditation des participants

11h30 – 12h30 Cérémonie d'ouverture du Congrès de la CIPS

13h00 – 14h00 Repas à l'hôtel

14h30 – 18h30 Réunion de la FIPSeD/Pause-café

20h00 Dîner d'ouverture

Vendredi, 13 mai 2022

07h00 – 08h00 Petit-déjeuner

09h00 – 13h00 Assemblée de la FIPS-Mouche/pause-café

13h00 – 14h00 Déjeuner

14h30 – 18h30 Assemblée de la FIPS-M/pause-café

20h00 Dîner

Samedi, 14 mai 2022

07h00 – 08h00 Petit-déjeuner

07h30 Accréditation des délégués

08h00 – 13h00 Congrès de la CIPS/Pause-café

13h00 – 14h00 Déjeuner

18h30 Départ pour «La Quebrada» Spectacle de plongée en falaise

20h00 Banquet de clôture du Congrès de la CIPS

Dimanche, 15 mai 2022

07h00 – 10h00 Petit-déjeuner

Départ des participants au cours de la journée



Confédération Internationale de la Pêche Sportive

C.I.P.S

fondée en 1952

**43^{ème} CONGRÈS EXTRAORDINAIRE, ORDINAIRE ET ELECTIF
DE LA CIPS - ACAPULCO (Mexique)
Du 12 au 14 mai 2022**

Le 43^{ème} Congrès Extraordinaire, Ordinaire et Electif de la CIPS est convoqué à Acapulco, **HOTTSON SMART HOTEL** - Avenida Costera Miguel Alemán No 1803 Fraccionamiento Magallanes C.P.39670 - Acapulco de Juárez, Guerrero – <https://www.hotsson.com/hoteles/acapulco> – le jour 14 mai à 08h00 en 1^{ère} séance et à 08h30 en 2^{ème} séance, pour discuter sur le suivant:

ORDRE DES TRAVAUX

Session préliminaire:

- Désignation d'une commission pour la vérification des mandats;
- Constatation de la régularité du Congrès, de celle de la constitution ainsi que des voix représentées.

ORDRE DU JOUR - PARTIE EXTRAORDINAIRE

1. Modification des Statuts;
2. Mandat au Président pour modifier les Statuts selon les demandes exigées par le Notaire pour l'enregistrement.

ORDRE DU JOUR

3. Approbation du procès-verbal du Congrès tenu à Comano Terme (2 octobre 2021)
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Rapports du Présidium (Président et Vice-présidents)
6. Rapports des Fédérations Internationales CIPS
7. Rapport du Secrétaire Général
8. Rapport du Trésorier, approbation du Bilan 2021
9. Rapport des Vérificateurs aux Comptes
10. Quitus au Président et au Trésorier
11. Discussion et vote des rapports
12. Fixation des cotisations à partir de 2023
13. Approbation du budget pour 2022
14. Discussion et vote des motions
15. Lieu et date des deux prochains Congrès: 2023 et 2024
16. Questions diverses

Session électorale :

17. Élections conformément aux statuts de trois membres de la Commission des Athlètes et de un membre effectif et un suppléant de la Commission des Vérificateurs aux Comptes
18. Clôture du Congrès



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

**43^{ème} CONGRÈS EXTRAORDINAIRE, ORDINAIRE ET ELECTIF
DE LA CIPS - ACAPULCO (Mexique)
Du 12 au 14 mai 2022**

LISTE DES DÉLÉGUÉS (VOTE)

À adresser avant le 14 avril 2022

au Secrétariat Général de la CIPS

Viale Tiziano n. 70 – 00196 ROMA - ITALIA

Tel. 0039.06.87980514

Mail: cipssecretariat@cips-fips.com

segreteriainternazionale@fipsas.it

FÉDÉRATION

Délégué de la FIPS Eau Douce: NOM PRENOM

Délégué de la FIPS Mer: NOM PRENOM

Délégué de la FIPS Mouche: NOM PRENOM

Fait à le

Signature (le Président de la Fédération) et tampon

ANNEXE 1



C.I.P.S

Confédération Internationale de la Pêche Sportive

fondée en 1952

**43^{ème} CONGRÈS EXTRAORDINAIRE, ORDINAIRE ET ELECTIF
DE LA CIPS - ACAPULCO (Mexique)
Du 12 au 14 mai 2022**

POUVOIR

À présenter au Congrès au moment de l'accréditation, le 12 mai 2022

Je soussigné(e) :

Président(e) de la Fédération:

Adresse:

Nation:

Affiliée à la FIPS Eau Douce FIPS Mer FIPS Mouche

Donne pouvoir à: NOM PRENOM

DE LA FEDERATION

Pour:

- assister au 43^{ème} Congrès de la CIPS;
- prendre part à toutes les décisions et à tous les votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour;
- signer toutes les feuilles de présence.

Fait à le

Signature (le Président de la Fédération) et tampon

ANNEXE 2